

Cœurs Vaillants

Novembre 2017

Oui, ça s'en vient. La neige, le froid, les achats des cadeaux des fêtes et pour adoucir le tout, le **Party de Noël**.

Le Party aura lieu le 15 décembre à la Salle Esperanza. Nous en sommes encore à l'étape de la préparation. Des billets seront mis en vente dans les prochains jours. La chaîne téléphonique sera notre moyen de diffusion.

Tel qu'entendu, Claude Fortin a fait une recherche dans la revue VIRAGE, en ce qui concerne des **cours pour exercer notre mémoire**.

Il s'agit de six sessions de formation de deux heures et de travaux d'apprentissage à la maison. Pour plus de renseignements, veuillez contacter la neuropsychologue, Mme Brigitte Gilbert ou Mme Christine Ouellette. neuropsychexpert.com. 438 832-1964. cliniquesanteneuropsychologique.webnode.fr. 819 943-8588.

Elles forment des groupes de six à huit personnes
La session est actuellement donnée à St-Lambert.

Un **tournoi de billard** va se tenir lors de la prochaine **Taverne du Bon Dieu**, le 17 novembre à 19 h. C'est gratuit pour les membres, les autres devront déboursier un léger montant pour participer au tournoi, car un prix sera décerné au gagnant ou à la gagnante (médaille et bouteille de vin). Pour inscription, téléphonez à Gilles Dalpé au 450 539-3532.

Si vous ne jouez pas au billard, vous pourrez soit jaser ou jouer aux cartes ou à d'autres jeux et c'est gratuit.

Je suis à court d'idée. À date, la danse, la Taverne du Bon Dieu et les cours de cuisine attirent les membres. **J'attends vos suggestions**.

La pensée du mois

Qu'est ce qui fait que c'est différent à Noël ? On dit qu'il y a beaucoup d'amour dans l'air. En effet, il y a beaucoup de gens à aimer. Aimer n'est pas nécessairement donner un cadeau, mais plutôt étudier et chercher à connaître la personne et essayer de combler son besoin véritable. Un sourire, un coup de main, une visite, ne pas refuser son aide, savoir dire non autant que oui. Faisons-en sorte que Noël soit tous les jours !

Félicitations et merci à nos élus municipaux de voir à nos intérêts collectifs.

Par : Jacques Daignault, prés.